



Communiqué officiel de la commune de Jorat-Mézières

Risque de pénurie énergétique

Le Grand Conseil vaudois a adopté récemment un décret lié au risque de pénurie énergétique afin de limiter le gaspillage d'électricité.

Ainsi, les **enseignes lumineuses et l'éclairage des bâtiments non résidentiels devront être éteints une heure après la fin de l'activité et rallumés au plus tôt une heure avant le début d'activité.**

Par ailleurs, les **illuminations commerciales de Noël devront être éteintes entre 23h00 et 6h00**, excepté les nuits du 23 décembre 2022 au 2 janvier 2023.

La Municipalité a pris également une série de décisions visant à l'économie d'énergie touchant les services de l'administration, l'éclairage public ainsi que l'éclairage de Noël, lequel a été réduit aux sapins de Noël.

Ainsi, dans le cadre d'une **sensibilisation aux économies d'énergie**, la **Municipalité invite également la population à réduire sa propre consommation énergétique par de simples gestes** (à ce stade, le Canton souhaite réaliser des économies volontaires d'énergie avec pour objectif : 15 % de réduction pour le gaz et 5 % pour l'électricité) :

Chauffage / eau chaude

- Abaisser volontairement la température des locaux ;
- Limiter l'aération des locaux ;
- Opter pour une douche plutôt qu'un bain.

Appareil électrique & éclairage

- Eteindre les appareils en standby, notamment les téléviseurs, ordinateurs, écrans, chargeurs, lorsqu'ils ne sont pas utilisés ;
- Eteindre les lumières dans les pièces non utilisées ;
- Limiter les illuminations extérieures de Noël et les régler sur un minuteur.

Nous vous remercions de l'attention portée à la présente et vous souhaitons à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.

La Municipalité

Décembre 2022

L'énergie est limitée.

Ne la gaspillons pas.

5 recommandations pour économiser l'énergie dans le ménage



Éteindre la machine à café:

les appareils laissés en veille consomment beaucoup d'électricité. Éteignez-les après utilisation.

Dégager les radiateurs:

l'air chaud doit pouvoir circuler librement. Veiller à ne placer ni meubles ni rideaux devant les radiateurs.

Aérer efficacement:

durant l'hiver, ne laissez pas vos fenêtres ouvertes en position basculante car cela entraîne une grande déperdition de chaleur vers l'extérieur. Ouvrez plutôt toutes les fenêtres trois fois par jour pendant 5 à 10 minutes pour une aération économe en énergie.

Cuisiner avec un couvercle:

une grande partie de l'énergie s'évapore pendant la cuisson. Pour limiter ce phénomène, placez toujours un couvercle sur la casserole. Cela permet d'ailleurs de réduire le temps de cuisson.

Toujours éteindre les lumières:

éteignez systématiquement les lumières dans les pièces inoccupées.

Rendez-vous sur

stop-gaspillage.ch pour découvrir d'autres conseils et tout savoir sur la situation énergétique en Suisse.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

